|  |  |
| --- | --- |
| **Pro Sky offre ses services 24/24 pour rapatrier les personnes en détresse**  **Le vol de rapatriement par avion affrété est une solution rapide pour faire face aux annulations des vols réguliers.** |  |

Paris — le 17 Mars 2020.

**Pro Sky propose aux personnes bloquées à l'étranger des vols de retour rapides par charter. "Depuis plusieurs jours, de nombreuses entreprises et de nombreux particuliers utilisent des vols charters pour ramener chez eux leurs employés, partenaires commerciaux, clients et membres de leur famille", explique Gilles Meynard, Directeur France de Pro Sky. Si vous ne pouvez plus prendre un vol régulier ou si votre vol a été annulé, vous pouvez rejoindre votre destination rapidement et facilement.**

**Vols charters pour tous les groupes**

Qu'il s'agisse d'un individu, d'un petit cercle ou d'un grand groupe : Pro Sky est en contact étroit avec l'industrie aéronautique mondiale et met constamment à jour les informations sur la disponibilité en jets privés (de 1 à 19 passagers) et en avions commerciaux (de 20 à 500+ passagers). Ainsi, nos experts en affrètement trouvent rapidement la solution aérienne qui répond le mieux aux besoins des voyageurs.

**En moins de 24 heures entre l'appel téléphonique et le départ**

Comme le coronavirus se propage rapidement, des solutions de retour rapide sont essentielles. "C'est pour cela que nos clients actuels nous appellent ", déclare Gilles Meynard. "Nos passagers peuvent être dans l'avion en moins de 24 heures. Nos années d'expérience en a matière font la différence !"

**Des conseils gratuits 24 heures sur 24**

En raison de la pression du temps et de l'augmentation de la demande, Pro Sky a également mis en place une ligne d'assistance téléphonique 24 heures sur 24. Les personnes qui envisagent un vol charter et souhaitent s'informer sur les disponibilités et les horaires peuvent désormais joindre les experts en vol 24 heures sur 24 au +33(0)1 71 19 92 80.

**Les restrictions de voyage s'appliquent également aux vols charter**

Toutefois, Pro Sky souligne que les restrictions de voyage actuelles s'appliquent également aux vols charter. Le charter ne peut partir que si les autorisations sont données par les autorités des pays concernés, au départ comme à l’arrivée. La situation évoluant rapidement nos équipes dédiées s’assurent alors de la faisabilité du vol.

**Ligne directe : +33(0)1 71 19 92 80**

**E-mail:** [**charter@pro-sky.com**](mailto:charter@pro-sky.com)

**À propos de PRO SKY :** PRO SKY simplifie le transport aérien pour les groupes et les VIP, en combinant des outils digitaux à un service personnalisé de la plus haute qualité. Nos spécialistes proposent une vaste palette de solutions, des vols affrétés aux vols réguliers pour les groupes, en passant par les solutions combinées et l'affrètement de jets privés. Retrouvez de plus amples informations sur www.pro-sky.fr

**Contact média : Quentin Rouxel, Director Marketing and Product Development, quentin.rouxel@pro-sky.com, +49 221 920 44 74**